

Le Plan Maroc Vert pour les Productions Animales

« Etat des lieux et Implications pour l'Encadrement Technique et l'Accompagnement Scientifique », c'était le thème d'un séminaire organisé récemment par L'ANPA (Association Nationale pour la Production Animale). Voici une Synthèse des discussions et recommandations.

Les

intervenants ont mis l'accent sur les nouvelles visions imprimées au développement des filières lait et viandes rouges (VR) bovines dans le cadre du Plan Maroc Vert et les mesures d'accompagnement notamment celles liées aux incitations financières, le dispositif de financement des projets, l'encadrement et la recherche, le concept d'agrégation, et les conditions de réalisation des projets d'agrégation.

Un débat riche a permis de dégager les points saillants suivants :

- 1- Les objectifs de production fixés (lait et VR) sont ambitieux et méritent d'être suivis avec beaucoup d'attention. Mais les niveaux de consommation projetés risquent de ne pas suivre eu égard à l'évolution du revenu des populations.
- 2- L'articulation lait-viande rouge mérite d'être observée pour un équilibre entre les filières.
- 3- La filière VR qui a été jusqu'à présent le « parent pauvre » de la politique de développement doit bénéficier d'une politique d'incitation ciblée, d'une organisation de la filière et d'un encadrement appropriés. Le programme de croisement industriel chez les bovins doit être mené dans les zones appropriées

de façon raisonnée en préservant les acquis de la filière lait.

- 4- Préserver les ressources génétiques locales qui présentent un intérêt en termes de biodiversité.
- 5- Nécessité de clarifier davantage les projets d'agrégation pour les filières lait et VR ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces projets

dans le cadre des nouvelles dispositions incitatives.

- 6- En matière d'encadrement technique, il est nécessaire de développer des relations entre les instituts techniques et les établissements de formation professionnelle, le rôle des organisations professionnelles dans le recrutement, l'agrégation



150 ■ Agriculture du Maghreb

gation en tant qu'opportunité de création d'emplois, l'intérêt du projet de développement du métier du Conseiller Agricole en tant que solution probable d'encadrement des agriculteurs.

Plans Agricoles Régionaux (PAR)

Cas de la Filière Lait

Dans les projections du PMV à l'horizon 2020, le Gharb est considéré comme la 1^{ère} région de production de lait du Maroc. Deux témoignages ont abordé le cas d'une unité productiviste située au Loukkos et le cas du développement de la production laitière autour de l'agrégation. Ces interventions et les discussions qui ont suivi ont soulevé les points suivants :

Au niveau de l'amont

- Taille des exploitations : domi-

nance des petites exploitations, avec apparition de nouvelles unités disposant d'importants effectifs et nécessitant une nouvelle ingénierie agricole et de nouvelles compétences, une formation adaptée au personnel et une nouvelle gestion de la relation entre ces fermes et la protection de l'environnement.

- Ressources animales diversifiées constituées aussi bien de races laitières spécialisées que des locales et croisées.

- Ressources alimentaires assez diversifiées, avec un effort consenti par l'Etat et les grandes unités pour le développement de l'ensilage. Plus d'efforts sont demandés pour une gestion rationnelle des ressources alimentaires, ce qui permettra d'améliorer la productivité et de réduire le coût de production du lait.

- Les nouvelles grandes unités mises en place récemment imposent un

encadrement sanitaire spécifique pour juguler certaines maladies appelées de production (mammites, boiteries, infertilité,...) et nécessitent aussi la mise en place de règles strictes de biosécurité sanitaire.

- Des performances laitières encore modestes, qui doivent être améliorées par un encadrement assuré par l'Etat (plus important encore par les agrégateurs) et une formation des ressources humaines intervenant dans le secteur.

- En matière d'encadrement, la relation entre usines et éleveurs a commencé à changer depuis 2 ou 3 ans, aussi bien la formation des ressources humaines que le développement de programmes de financement d'activités, telles que la formation des éleveurs et l'amélioration génétique.

- Le faible prix du lait à la ferme a été jugé un handicap au développement de la filière laitière.

Le Plan Maroc Vert pour les Productions Animales



Au niveau de l'aval :

- La complexité et la diversité du système de collecte de lait, qui fait intervenir des opérateurs au statut ambigu et qui ne permet pas d'intervenir pour améliorer la qualité du lait (un des points noirs de la filière). Ont été préconisées la mise en place d'un labo interprofessionnel de la qualité du lait, des tests plus fréquents de dépistage de résidus d'antibiotiques (coût élevé et prohibitif)
- Irrégularité/saisonnalité de l'offre et conséquences sur le coût du transport et de la transformation du lait.
- La consommation du lait et de produits laitiers semble augmenter

plus rapidement que la production.

Cas de la Filière Viande Bovine

La troisième session a porté sur un témoignage apporté sur un projet intégré de la Société d'Engraissement des Doukkala dont le promoteur veut s'inscrire dans le cadre de la vision du PMV qui associe intégration et agrégation des producteurs. Il envisage de développer un partenariat avec les professionnels de la filière (engrais-seurs, chevillards, bouchers). Une telle intégration (poussée jusqu'à la restauration pour récupérer la part maximale de la plus valeur de la filière) est d'autant plus justifiée que seulement 25% de la plus-value revient au secteur amont de la filière, alors que 75% bénéficie aux opérateurs en aval.

En ce qui concerne le Plan Agricole Régional DOUKKALA-ABDA, l'étude conduite au niveau de la région a identifié 16 projets dont l'enveloppe budgétaire est estimée à 200 millions DHS. L'objectif est l'accroissement de la production de 92% pour atteindre 32.100 tonnes à l'horizon 2020 contre 16.700 tonnes actuellement.

La discussion a été focalisée sur la

nature et le type de relation entre agrégateur et agrégés : quels seraient les engagements des uns et des autres au niveau de la production, la transformation et la commercialisation des viandes ?

L'engrais-seur (agrégé) resterait propriétaire des animaux et de la carcasse, alors que l'opérateur prendrait en charge l'opération d'abattage et de commercialisation moyennant un partage des plus-values qui seraient dévolues.

L'assistance a critiqué l'option de créer une multitude d'abattoirs de petite capacité qui risquent de grever leur rentabilité, alors que la concentration actuelle est plutôt vers la concentration avec un investissement dans des abattoirs intercommunautaires pour bénéficier des économies d'échelle et réduire le coût des prestations de service.

Projets en production animale

Encadrement technique et appui scientifique

Cette session se rapportait aux futurs rôles que doivent jouer l'Etat, les nouvelles structures, l'ingénierie privée et les organisations professionnelles dans la mise en œuvre du PMV. Les principales recommandations peuvent être résumées comme suit :

1. Les systèmes d'incitations et aides financières nouvellement instaurés doivent inciter les professionnels à faire appel à un encadrement de qualité et à entamer de la recherche développement dans un cadre contractuel entre les inter-professions et les Institutions de recherche.
2. Développer la sous-traitance dans la formation des éleveurs ou fils d'éleveurs.
3. Rehausser le niveau d'encadrement des petits éleveurs (base de production du lait au Maroc) et des coopératives ou associations régionales d'éleveurs.



4. Exi-

ger dans le cadre de l'agrégation et du partenariat public privé de rendre obligatoire le rôle d'encadrement assuré par les agrégateurs qui doivent engager les compétences requises.

Par ailleurs, les animateurs ainsi que l'assistance ont formulé un certain nombre de recommandations qui peuvent se résumer comme suit :

- Tenir compte de la composante environnementale dans la conception des fermes productivistes et des projets d'agrégation.

- Préparer un plan fourrager accompagnant le PMV pour couvrir les besoins réels en aliments de base et répondre ainsi au niveau de pro-

ductivité espéré et à la disponibilité d'eau d'irrigation pour produire des fourrages de qualité.

- limiter la dépendance vis-à-vis des importations d'intrants pour la production de lait et viandes : bovins, semences de maïs, semences d'insémination artificielle, matériel d'ensilage et aliments de bétail. Il faut aller dans le sens d'une meilleure valorisation des ressources locales du pays (sous produits de cultures et de l'agro industrie) et réduire ainsi la dépendance vis-à-vis du marché étranger.

- Réserver les génisses d'importation uniquement aux unités pépinières et aux grandes et moyennes fermes productivistes pour assurer le repeuplement et le peuplement des nouvelles unités et approvisionner les petits éleveurs en génisses sélectionnées produites localement par les grandes et moyennes unités avec instauration d'une subvention à leur acquisition, au même titre que celles importées.